

Direction Générale Déléguée à la Cohésion Sociale
Direction de l'Éducation

A l'attention des parents d'enfants scolarisés en
élémentaire

Nantes, le 14 janvier 2022

Chers parents,

Nous vous avons écrit la semaine dernière au regard de la multiplication des cas COVID au sein des équipes de la Ville de Nantes et de Léo Lagrange Ouest. Nous avons espéré que l'ensemble des mesures prises ainsi qu'une diminution de la fréquentation de la restauration scolaire nous permettraient de maintenir le service pour l'ensemble des enfants nantais.

Face au nombre considérable des absences des personnels dues au COVID depuis la rentrée et à l'augmentation de la circulation du virus ces derniers jours, le nombre de professionnels disponibles ne permet plus de garantir un accueil quotidien dans chaque école.

Nous constatons en effet jusqu'à 60% de l'ensemble de nos personnels absents certains jours, ce qui ne nous permet plus de proposer un accueil à l'ensemble des élèves de classe élémentaire chaque midi de la semaine.

Du lundi 17 janvier au vendredi 04 février, nous sommes contraints d'accueillir les enfants par roulement en fonction de leur niveau en élémentaire :

- **Le lundi : ce sont les CE1 qui ne pourront pas être accueillis à l'accueil du midi et à la restauration**
- Le mardi : les CE2
- Le jeudi : les CM1
- Le vendredi : les CM2

Pour les classes réunissant deux niveaux (exemple CE1/CE2), le niveau de l'enfant fera référence. Les élèves d'ULIS peuvent déjeuner tous les jours.

Des règles spécifiques s'appliquent aux enfants des personnels de santé prioritaires définis par l'Éducation Nationale : ces derniers continueront à être accueillis.

Pour les familles qui le souhaitent, les fratries pourront être accueillies les mêmes jours de la semaine en se basant sur le rythme de l'aîné.

Notre choix a été guidé par notre volonté d'accueillir le maximum d'enfants lors du temps du midi avec une organisation qui ait le moins d'impact possible sur l'ensemble de votre semaine et qui permette à chacun d'anticiper. Le souci du bien être des enfants reste également pour nous une préoccupation majeure. Aussi, la nouvelle organisation proposée ne concernera pas les maternelles afin de respecter le rythme des enfants et en particulier le temps de sieste.

Nous sommes conscients des difficultés d'organisation que cette décision d'inaccessibilité du service par roulement peut entraîner pour votre famille. Ce choix, bien que nous le regrettons, permet de stabiliser l'organisation des accueils périscolaires en évitant des fermetures la veille pour le lendemain ou la fermeture de l'ensemble des services.

N'hésitez pas à contacter la directrice ou le directeur d'accueil périscolaire pour toute question sur l'organisation de l'école de votre enfant.

Je tenais à vous assurer de mon souhait le plus cher de voir cette crise sanitaire derrière nous.

Ghislaine Rodriguez



L'Adjointe déléguée
Pour Madame la Maire